



Partenariat régional Recherche Innovation Développement (PRID)



PÔLES D'EXPÉRIMENTATIONS PARTENARIALES
POUR L'INNOVATION ET LE TRANSFERT
VERS LES AGRICULTEURS D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AAP PEPIT 2020

Organisation à date du 18 septembre 2020

1. AAP PEPIT annuel

Le dispositif PEPIT est né de la volonté de maintenir un dispositif d'expérimentation régionale dédié à l'agriculture. A travers ce dispositif, la Région (DAFA) contribue au financement de projets d'expérimentation agricole avec une enveloppe annuelle de 2 millions d'euros. Le dispositif fonctionne par appel à projet annuel piloté par le Partenariat Régional Recherche Innovation Développement en agriculture (le PRID). L'objectif est de développer des projets partenariaux, transversaux et innovants qui répondent aux attentes des professionnels.

2. Cas particulier de l'AAP 2020

De par les 2 précédents appels à projet PEPIT, une partie de l'enveloppe annuelle 2021 est déjà mobilisée sur les projets engagés antérieurement. Sous réserve de ce qui sera voté au budget 2021 du Conseil Régional, l'enveloppe disponible pour financer de nouveaux projets à partir de 2021 s'élève à environ 300 000 € (soit 5 à 6 projets de 3 ans).

Aussi, le comité de pilotage du PRID, réuni le 12 décembre 2019, a décidé d'orienter l'AAP 2020 sur 2 thématiques :

1. Valorisation des produits carnés, en liens avec les attentes des consommateurs et de la société, avec la notion de localisation des valeurs ajoutées.
2. Gestion quantitative globale de l'eau en agriculture, dans un contexte de changement climatique, avec une composante technique, environnementale et sociétale.

L'appel à projet 2020 prend donc un format spécifique.

3. Déroulement de l'AAP 2020

La phase d'appel à idées n'est pas mise en place.

A la place, des journées de co-construction pour chaque thématique s'organisent afin :

1. de partager avec les acteurs concernés l'état des connaissances opérationnelles sur chacune des thématiques,
2. d'identifier les questions concrètes en suspend nécessitant des travaux d'expérimentations et/ou d'élaboration d'outils d'aide à la décision,
3. de mettre en relation les acteurs intéressés pour travailler une de ces questions dans le cadre d'un projet PEPIT 2020.

Le dépôt des projets était attendu pour octobre.

La tenue de ces journées initialement prévue en mai/juin a été perturbée en raison de l'épidémie de Covid 19 et des mesures qui s'en sont suivies.

Le calendrier de l'AAP a donc été revu.

Journées de co-construction pour la thématique « produits carnés » organisées en lien avec CreaViande en 2 étapes :

- un webinaire le 26 juin 2020 de 10h à 12h pour faire un état des lieux des travaux de R&D sur les trois thématiques suivantes : Débouchés et adaptation au marché - localisation de la valeur ajoutée, qualité des produits, attentes sociétales - consommateurs;
- une journée en présentiel le 15 septembre 2020 pour construire les pré projets (annulée / transformée)

Journées de co-construction pour la thématique « gestion quantitative de l'eau » organisée en 2 étapes à l'automne :

Jeudi 10 septembre 2020 au Château de Goutelas (42) finalement transformée en webinaire

- Une journée en webinaire pour partager les connaissances existantes sur cette thématique et faire ressortir les leviers d'actions qu'il faut encore approfondir et qui nécessiteraient de conduire des travaux de recherche expérimentation

Lundi 28 septembre 2020 au Château de Goutelas (42)

- Une journée en présentiel pour construire les pré-projets.

Ces journées sont préparées avec un groupe de travail dédié à chaque thématique qui s'appuie sur le comité Technique PRID.

Le calendrier de l'AAP 2020 a donc été décalé :

- ⇒ journées de co-construction en septembre/octobre 2020 ;
- ⇒ dépôt des projets PEPIT finalisés au 15/12/2020;
- ⇒ sélection des projets début février 2021 ;
- ⇒ présentation des projets retenus à la CP Région de juin 2021 (avec les crédits Région 2021).

Les projets retenus pourront démarrer courant 2021. Les dates seront à préciser par les porteurs de projet dans le formulaire de demande d'aide. Les budgets seront à prévoir en conséquence sur chacune des 3 années (2021 ; 2022 ; 2023/24, selon la date de démarrage du projet).

A NOTER :

En parallèle, l'AAP PEPIT 2021 (budget Région 2022) se déroulera de façon « classique » :

- appel à idées pour le premier trimestre 2021
- dépôt des projets finalisés en sept/oct 2021
- sélection des projets fin 2021
- Présentation des projets retenus à la CP de juin 2022 (crédits Région 2022).

4. Contacts

Coordination de l'AAP 2020

Séverine BROYER (CRA) : 06 27 13 68 70 - severine.broyer@aura.chambagri.fr

Cécile PAYEN (Région) : 04 26 73 63 54 - cecile.payen@auvergnerhonealpes.fr

Journées de co-construction pour la thématique « gestion quantitative de l'eau

Séverin BROYER – 06 27 13 68 70 - severine.broyer@aura.chambagri.fr

Sophie STEVENIN – 07 87 34 07 81 - sophie.stevenin@aura.chambagri.fr

Journées de co-construction pour la thématique « produits carnés »

Aurore SAISON-GAULIER – 06 30 03 76 91 - aurore.saison-gaulier@aura.chambagri.fr

Yves Pauthenet – 07 70 01 78 89 - yves.pauthenet@chambagri.fr